

Décembre 2024

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech

diffusion limitée

Ce Spécial est envoyé par courrier ou courriel à toutes les personnes adhérentes aux Mutuelles du Soleil.



Compte Rendu de la réunion du groupe GPS (Groupe Protection Santé) avec les Mutuelles du Soleil le 5 décembre 2024

par Jean-Claude DERVYN



La réunion annuelle avec les Mutuelles du Soleil s'est tenue dans leurs locaux de Marseille 69, avenue du Prado à 14H30.

Les présents à cette réunion étaient, pour les Mutuelles du Soleil, Roselyne Bachelier, responsable des agences de Marseille et Christelle Laou-Hap, responsable du réseau commercial.

L'APHRAP était représentée par Nadia Arpaja, Jean Claude Dervyn, Maurice Faure, Gérard Riou, Jean-Michel Vigliano.

Mme Laou-Hap a rappelé que les Mutuelles du Soleil n'ont pour objectif financier que l'équilibre de leurs comptes et acceptent toutes les personnes quel que soit leur âge. Elle nous a sensibilisés au contexte économique de la santé qui va peser sur le calcul des tarifs 2025 :

- l'inflation à 2 %
- les dérives de la santé (hausse de la consommation des médicaments, des arrêts de travail...) à 4,2%
- les transferts de charges de l'assurance maladie vers les mutuelles (augmentation de la retenue sur les médicaments, 100 % santé...) à 2 %
- augmentation du PMSS +1,6 % (3925 € en 2025)

soit une augmentation totale de 9,8 % qui pourrait être celle de nos cotisations.

De plus, nos résultats P/C (prestations/cotisations) ne sont pas pris en compte sur cette possible augmentation.

Mme Bachelier nous a laissé entendre que PRO 3000 et 4000 pourraient être du même niveau d'indexation.

Les garanties des 2 contrats ne changent pas en 2025.

Mme Bachelier nous rappelle que nos 2 contrats en dehors de l'APHRAP coûteraient 40 € en plus par mois pour l'équivalent du PRO 3000 et 60 € pour l'équivalent du PRO 4000.

Pour mémoire, les médias avaient annoncé une hausse de l'ordre de 10 % voire plus du tarif des mutuelles en 2025.

Page 1/2

Nous sommes actuellement 172 adhérents (176 en 2023).

La moyenne d'âge se situe à 75 ans pour les PRO 3000 et 76 ans pour les PRO 4000.

Autres sujets abordés :

Mme Laou-Hap nous a rappelé les mesures de sécurité pour éviter les fraudes (en augmentation)

- ne pas répondre aux SMS, aux appels de démarchage se référant aux Mutuelles du Soleil
- ne pas répondre aux mails n'ayant pas l'adresse exacte des Mutuelles du Soleil. Dans le doute, contactez votre agence.
- ne pas donner son numéro de sécurité sociale sans être sûr du correspondant.

Forfait obsèques : Pour les 10 personnes qui n'ont pas ce forfait, elles ont déjà été informées par Nadia Arpaja, elles peuvent toujours contacter Mme Bachelier pour plus d'informations.

D'autre part, suite à la loi Eckert de 2016 sur les contrats en déshérence, Mme Bachelier souhaiterait compléter les dossiers antérieurs à cette date. Pour cela vous devrez lui communiquer la personne que vous désignez comme bénéficiaire, en fournissant son nom, son adresse, son numéro de sécurité sociale.

Les Mutuelles du Soleil organisent des journées de prévention et des ateliers pour l'utilisation de l'informatique dans le domaine de la santé.

Mmes Bachelier et Laou-Hap assisteront à notre assemblée générale du 4 mars 2025 pour nous informer des services des Mutuelles du Soleil et pour répondre à vos éventuelles questions.

Vous recevrez votre carte mutuelle courant janvier 2025.

La réunion s'est terminée à 16H30

Dernière minute :

Le rapport P/C vient de nous être communiqué par les Mutuelles du Soleil :

- **PRO 3000 : 1,02 (0,97 en 2023)**
- **PRO 4000 : 1,10 (1,10 en 2023)**

Pour que nos contrats ne soient pas déficitaires, le rapport doit être inférieur à 1.

Compte tenu de ces résultats et du contexte exposé plus haut, nos discussions avec les Mutuelles du Soleil ont abouti au résultat suivant :

- **augmentation des cotisations PRO 3000 : +10%**
- **augmentation des cotisations PRO 4000 : +11%**

Page 2/2